



Rouen, le vendredi 7 novembre 2025

| Environnement |

Lancement des travaux de réhabilitation de l'ouvrage soutenant la RD81 et la Véloroute sur les berges de la Seine à Rives-en-Seine

Le Département de la Seine-Maritime et le Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande (SMGSN) annoncent le démarrage d'un important chantier sur les berges de la Seine sur la commune de Rives-en-Seine le 12 novembre prochain. Ce projet, d'une durée prévisionnelle de 7 mois, répond à un enjeu majeur : préserver la RD81 (trafic de 3 104 véhicules/jour) et la Véloroute du Val de Seine de l'érosion de la Seine. L'ouvrage actuel, construit dans les années 1950, présente en effet des dégradations importantes au niveau de ses fondations et de sa structure fragilisant sa fonction de soutènement.

Un chantier coordonné entre le Département de la Seine-Maritime et le Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande

La réhabilitation de cet ouvrage est une opération en groupement de commande du Département de la Seine-Maritime et du syndicat mixte de gestion de la Seine normande : le Département en assure la coordination et le financement principal, tandis que le Syndicat mixte assure l'ingénierie sur toute la durée du projet et notamment pour le suivi des travaux.

Sécuriser l'ouvrage soutenant la RD81 et la Véloroute du Val de Seine

Le mauvais état de l'ouvrage se traduit principalement par une déstructuration de son remblai d'assise, des déformations de son parement béton, ainsi qu'une dégradation de ses fondations. Les travaux prévus consisteront à :

- Démonter la piste cyclable et son sous-basement sur l'ensemble du linéaire de travaux, soit 550 mètres linéaires,
- Démolir, terrasser et reconstruire les parties les plus dégradées de l'ouvrage en béton sur les berges de la Seine (420 mètres linéaires) ;
- Implanter un rideau de palplanches métalliques devant la partie de l'ouvrage présentant des fondations dégradées (165 mètres linéaires) ;
- Reconstruire la piste cyclable.

Les entreprises OCELIAN et DERREY, en charge des travaux, intégreront dans leur organisation les horaires et les coefficients de marée. Cette contrainte rallonge naturellement la durée des travaux par rapport à une opération de génie civil réalisée sur la terre ferme.

L'entreprise EUROVIA assurera quant à elle la démolition/reconstruction de la Véloroute.

Le montant global de cette opération s'élève à environ 3 270 000 € TTC, financé intégralement par le Département.

Mise en place d'un alternat et de déviations

Pendant la durée du chantier, compte-tenu de l'emprise limitée pour cette intervention au bord du fleuve, des aménagements nécessaires temporaires de circulation seront mis en place afin de garantir la sécurité des usagers et des riverains :

- **Circulation en alternat sur la RD81** qui suivra l'évolution spatiale du chantier par tronçon réparé de 200 mètres linéaires ;
- **Mise en place d'une déviation par la RD982**, afin de fluidifier la circulation routière ;
- **Déviation de la piste cyclable par la route de « Barre-Y-Va »**, afin d'assurer la continuité d'usage de la piste cyclable.

Ce chantier constitue un enjeu de sécurité majeur pour la **préservation durable des infrastructures** de mobilité sur ce territoire. Le Département de la Seine-Maritime et le Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande remercient par avance les habitants, cyclistes et automobilistes pour leur compréhension et leur vigilance.



Photos de dégradations sur l'ouvrage : érosion autour d'un réseau (photo 1) et déformation en toit (photo 2) ©Dpt76

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME EN GROUPEMENT AVEC LE SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA SEINE NORMANDE RÉALISENT POUR VOUS

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'OUVRAGE SOUTENANT LA RD81 ET LA VÉLOROUTE SUR LES BERGES DE LA SEINE - COMMUNE DE RIVES EN SEINE

Objectifs des travaux
L'opération, à réaliser sur un linéaire total d'environ 585 ml, consiste à :

- 1) Réhabiliter sur 420 ml les parties les plus dégradées de l'ouvrage en berge de Seine protégeant la RD81 contre l'érosion
- 2) Reconstruire sur 165 ml le soutènement du pied de l'ouvrage au moyen d'un rideau de palplanches

Cout de l'opération :
LOT 1 (Génie civil) : 3 296 176,80 € TTC
LOT 2 (VRD) : 119 124,00 € TTC

Maitre d'œuvre :
SAFEGE SAS/SUEZ CONSULTING
IMMEUBLE LE TRIDENT,
18 RUE HENRI RIVIERE
76000 ROUEN

Entreprises de travaux :

- LOT 1 :
OCELIAN (MANDATAIRE),
10 RUE FRANCOIS ARAGO
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
N° ASTREINTE : 06.25.48.03.07
- LOT 2 :
EUROVIA
ZI LES HERBAGES
76170 LILLEBONNE

Delai prévisionnel des travaux :
10 MOIS

Partenaires :
SAFEGE Ingénieurs Conseils
OCELIAN
EUROVIA

TERRASSEMENT DERREY (CO-TRAITANT)
204 ROUTE DES ENTREPRISES
76430 OUDALLE

LOT 2 :
EUROVIA
ZI LES HERBAGES
76170 LILLEBONNE

Projet de panneau de chantier

CONTACT PRESSE

Aurore PACAUD • Chargée de relations presse 02 35 03 57 39 • aurore.pacaud@seinemaritime.fr

Sylvie SUZANON • Chargée de relations presse 02 35 03 54 12 • sylvie.suzanon@seinemaritime.fr

Aurélia JUBLIN-CHARTIER • Conseillère presse du Président 06 61 33 07 26 • aurelia.jublin-chartier@seinemaritime.fr